

**COMpte-rendu de la séance plénierE de la
Commission Départementale des Espaces
Sites et Itinéraires (CDESI)
des Landes**

19 NOVEMBRE 2015 – SALLE HENRI LAVIELLE

Membres présents :

Président de la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires des Landes :

- Henri BEDAT, Conseiller départemental délégué aux Sports pour le Conseil Départemental des Landes, représentant le Président du Conseil départemental des Landes Henri EMMANUELLI.

Représentants de l'Etat :

- Gilbert TAROZZI, responsable des milieux naturels et de la biodiversité à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes (DDTM)
- Patrick BOURANDY, référent sports de nature pour la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)

Acteurs du mouvement sportif landais:

- Martine BLEZY, présidente du Comité Départemental de Tourisme Equestre
- Michel LESEIGNOUX vice-Président de l'UFOLEP.
- Christian NAVARRET, président du Comité Départemental de Cyclotourisme
- Bernard GUYONNAUD, président du Comité Départemental d'Aviron
- Pascal MORVAN, président du Comité Départemental d'Etudes et de Sports Sous-Marins
- Alain LAVIELLE, secrétaire du Comité Départemental de Course d'Orientation
- Bernard DUROURE, référent patrimoine nautique Comité Départemental de Canoë Kayak
- Bernard DARTEYRON, trésorier du Comité Départemental de Vol à Voile
- Jean Claude RIBERT, président du Comité Départemental du Sport Adapté
- Didier CLAVIER, président du Comité Départemental Olympique et Sportif

Assistaient également à la séance :

Représentants du Département des Landes :

- Paul CARRERE, Vice-Président du Conseil Départemental délégué à l'environnement
- Frédérique LEMONT, Directrice de l'environnement
- Cyrielle ROCH, Chargée du PDIPR à la direction de l'environnement
- David BRIANCON, Service rivière de la direction de l'environnement
- Pierrette GESLOT, Animatrice et coordonnatrice gérontologie à la direction de la solidarité
- Dominique ANDRIEU GUILLARD, direction du tourisme
- Renaud VAUTHIER, Directeur de l'Education de la Jeunesse et des Sports
- Philippe COURTESSEYRE, Directeur Adjoint de la Direction de l'Education de la Jeunesse et des Sports
- Laurène QUEURY, Coordinatrice Sports de nature à la Direction de l'Education de la Jeunesse et des Sports au Conseil départemental des Landes

Intervenants:

- Serge SORE, Maire de Luxey et élu référent CDESI du Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
- Gérard ERMACORA, responsable du développement touristique pour la Communauté de Commune de Mimizan
- Alexandre TERRADE, chargé de mission au Syndicat Intercommunal du Moyen Adour Landais.

Invités:

- Audrey DALL'ACQUA, représentante du Club d'aviron de Mimizan

PERSONNES EXCUSEES :

Représentants du Département des Landes :

- Sylvie BERGEROO, conseillère départemental
- Jean Luc DELPUECH, vice-président du Conseil départemental délégué au tourisme

Représentants du mouvement sportif :

- Gérard CORNET, Président du Comité Départemental de Voile
- Chantal BURBAUD, Présidente du Comité Départemental de Course d'Orientation
- Laurent IGNACEL, Président du Comité Départemental d'aéronautique
- Yves COULOMBEAU, Présidente du Comité régional de Tourisme équestre

Représentants des élus locaux :

- Jean Yves MONTUS, représentant de l'Association des Maires des Landes

Gestionnaires ou acteurs de l'espace naturel :

- Jean Roland BARRERE, représentant la Fédération départementale des chasseurs des Landes ;
- Bruno LAFON, Président du Syndicat des Sylviculteurs du Sud Ouest ;
- Philippe JACQUEMAIN, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes (CCI)
- Gaby ROLLAND, Présidente de profession sport et loisirs Landes

INTRODUCTION

M Henri BEDAT indique qu'il s'agit de la deuxième CDESI de l'année et que la précédente, qui s'est déroulée le 22 mai 2015 a notamment permis l'inscription de l'ESI Leyre aux PDESI des Landes et de la Gironde. Il signale qu'à ce titre, un état d'avancement du projet d'inscription sera présenté ultérieurement. M BEDAT, mentionne également que lors de cette CDESI deux espaces sports orientation ont pu être inscrits à Gaillères et Labenne et que ce dernier a été inauguré en juin dernier.

M BEDAT rappelle qu'à ce jour le PDESI dispose de 6 Espaces Sites et Itinéraires inscrits :

- 1 de la filière aérienne (Rion des Landes)
- 2 de la filière terrestre (Course d'orientation : Gaillères et Labenne)
- 3 de la filière nautique qui est d'ailleurs un axe fort identifié dans le cadre de la politique sport de nature (Canoë : Leyre / Activités du littoral : Capbreton / Voile : Sanguinet)

M BEDAT remercie le SIMAL et la communauté de commune de Mimizan pour leur présence en tant qu'intervenants au sein de la CDESI et propose l'ordre du jour suivant :

- 1) Bilan de l'année 2015
- 2) Inscription d'ESI : ESI Course d'orientation à Saint-Geours-de-Maremne et Messanges ainsi qu'une boucle PDIPR
- 3) Perspectives pour l'année 2016 : au cours duquel seront présentés :
 - Les projets d'itinérance pédestre et équestre
 - Les projets d'itinérance nautique
 - Les projets de territoire « sports de nature »

POINT N°1 : BILAN DE L'ANNÉE 2015

- **Retour sur la formation « Approche commerciale des sports de nature dans les Landes »**

➤ *Présentation par Laurène Queury, coordinatrice sports de nature à la Direction de l'Education de la Jeunesse et des Sports du Département*

La formation intitulée « Approche commerciale des sports de nature dans les Landes » a été réalisée dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA). Cette formation proposée par le Département aux Comités Départementaux « sports de nature » et conduite en partenariat avec « Profession Sports et Loisirs » s'est déroulée de février à mai 2015 sur 4 sessions. Trois sessions ont été entièrement consacrées à l'étude de la problématique présentée et une séance à la comptabilité. Cette formation a permis de mettre en lumière la mutation du monde sportif englobant au-delà de la pratique fédérale, le développement fort d'une activité sportive touristique faisant du sport un service consommé de façon individuel ou en groupe. Face à cette mutation, les acteurs présents lors de la formation ont pu convenir de la nécessité de se fédérer davantage afin de développer un réseau « acteurs des sports de nature » dans l'objectif d'être mieux connu et de proposer de nouvelles offres packagées.

En écho à cette formation et avec le soutien de Comité Départemental de Tourisme et Profession Sports et Loisirs, le Département souhaite à présent pouvoir accompagner et outiller les comités départementaux en ce sens. Pour ce faire, au cours de l'année 2016, diverses actions à destinations des comités sont envisagées :

- Un temps de formation relatif aux notions comptables et administratives propres aux associations et à l'activité commerciale de celle-ci sera programmé.
- Un temps de rencontre au cours du 1^{er} semestre 2016 entre les comités départementaux sportifs, le Comité départemental de Tourisme et les offices de tourisme sera réalisé pour favoriser la connaissance et l'échange entre ces acteurs et établir les bases d'un accompagnement pour la mise en tourisme des activités sportives.

M Bernard DUROURRE, représentant du Comité Départemental de Canoë Kayak, suggère que les services de l'état (DDTM et DDCSPP) soient eux aussi invités à participer à ces rencontres.

- **Les 30 ans du PDIPR**

➤ *Présentation par Cyrielle ROCH, responsable adjointe du service randonnée, chargée du Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée Pédestre du Conseil départemental. Présentation à l'appui d'un diaporama (diapo 6 à 9).*

Présentation de la journée de lancement des 30 ans du PDIPR qui s'est déroulée le 10 octobre 2015 à Dax et qui a connu une belle réussite. Présentation du programme pour l'année à venir.

- **Bilan des Sites Inscrits au PDESI**

➤ *Présentation par Laurène Queury, coordinatrice sports de nature à la Direction de l'Education de la Jeunesse et des Sports*

Sanguinet : Site inscrit en Commission permanente du 18 juillet 2014 suite à un avis favorable de la CDESI du 10 juin 2014.

Sur ce site des travaux de réfections des berges et d'agrandissement du local technique ont été réalisés durant l'hiver et l'été 2015. Le projet subventionné à hauteur de 10 511€ par le Département et auquel a aussi participé la Mairie et le Club de voile est à présent achevé.

Au-delà des travaux le Club de Voile de Sanguinet s'est engagé davantage pour l'environnement en octobre dernier en signant la charte Natura 2000.

Capbreton : Site inscrit en Commission permanente du 18 juillet 2014 suite à un avis favorable de la CDESI du 10 juin 2014.

Sur ce site des travaux de mise en accessibilité ont été réalisés. Le Département a participé à hauteur de 50 000€ à ceux-ci. Les stationnements supplémentaires pour les personnes en situation de handicap requis lors de la CDESI ont été créés.

Course d'orientation : Site inscrit en Commission permanente du 15 juin 2015 suit à un avis favorable de la CDESI du 22 mai 2015.

Site inauguré fin juin 2015.

Le chemin d'eau de la Leyre : Site inscrit en Commission permanente du 15 juin 2015 suit à un avis favorable de la CDESI du 22 mai 2015.

Pour ce projet le Département a attribué une aide de 10 000€ au Parc Naturel Régional Landes de Gascogne pour le financement d'une étude relative à l'aménagement des accès au chemin d'eau.

Serge SORE, Elu référent CDESI au PNRLG, indique que le choix du bureau d'étude sera effectué courant décembre. Dans la continuité, un Comité Technique sera réuni pour présenter le bureau d'étude retenu et un comité de pilotage se tiendra courant janvier. L'étude financée par les deux Départements (Landes et Gironde), la Région Aquitaine, les communes concernées et le PNRLG devra à son terme proposer des solutions d'aménagements harmonisées à l'échelle de la vallée. A ce jour, le bureau d'étude FICONSEILS et SPORT NATURA, mandataires solidaires, a été retenu pour conduire l'étude. Un premier Comité Technique s'est ainsi déroulé le 17 décembre dernier en présence du PNRLG, des services de l'Etat (DDTM, DDCSPP), des cellules sports de nature des Départements de la Gironde et des Landes, du réseaux des prestataires et usagers de la Leyre. De plus, le 22 janvier prochain, afin de présenter le bureau d'étude et les étapes de sa mission, un Comité de Pilotage est programmé en présence PNRLG, des communes concernées et autres partenaires (Département, Région).

Monsieur BEDAT, félicite ses avancés et souligne qu'un état d'avancement du projet Leyre sera bien entendu présenté lors de la prochaine CDESI. Il propose de passer au second point à l'ordre du jour et donne la parole à **Monsieur Alain LAVIELLE**, secrétaire du Comité Départemental de Course d'Orientation, pour présenter les espaces sports orientations soumis à l'inscription au PDESI.

POINT N°2 : PROPOSITION D'INSCRIPTION :

- **Présentation du projet d'inscription des Espaces Sports Orientation:**

➤ *Explications et objectifs de l'inscription présentés par Alain LAVIELLE, secrétaire du Comité Départemental de la Course d'Orientation.*

Deux sites sont proposés à l'inscription : Messanges et Saint-Geours-de-Maremne. Une présentation de ce dossier est projetée en séance avec un diaporama (diapo 11 à 14).

Monsieur BEDAT demande s'il y a des questions pour les membres de la CDESI.

M David BRIANCON, direction de l'environnement demande si il existe sur les espaces sports orientations un moyen de prévenir les pratiquants concernant l'interdiction de fréquenter le lieu en cas de risque incendie.

M Alain LAVIELLE, secrétaire du comité Départemental de la Course d'Orientation précise qu'est positionné à l'entrée du site un panneau sur lequel figure une carte de la zone de pratique, les consignes de sécurité à respecter, une explication relative à l'utilisation de l'espace sports orientation. En cas d'interdiction de circulation sur la zone concernée par l'ESO du fait d'un arrêté du Maire ou du Préfet, celui-ci pourra bien évidemment être apposé sur le panneau en question pour informer les participants.

Suite à cette question **M BEDAT** propose donc aux membres de la CDESI le vote de l'inscription au PDESI des deux Espaces Sports Orientation présentés.

La CDESI vote à l'unanimité l'inscription des deux Espaces Sports Orientation de Messanges et de Saint-Geours-de-Maremne au PDESI comme ESI de niveau III.

- **Inscription d'une boucle PDIPR**

➤ *Présentation par Cyrielle ROCH, responsable adjointe du service randonnée, chargée du Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée Pédestre du Conseil départemental.*

Une boucle PDIPR est proposée à l'inscription. Présentation appuyée par la projection d'un diaporama (diapo 18 et 19)

Monsieur BEDAT demande s'il y a des questions pour les membres de la CDESI. Pas de questions en plus sur ce sujet, toutefois **M Serge SORÉ**, en lien avec la thématique PDIPR, se permet de rappeler les attentes du PNRLG et des communes du Parc, relatives à la mise en place de projets pédestres ou VTT, concernant plus particulièrement la boucle de Saugnac-et-Muret, la boucle de Vert, la boucle de Sabres/Commensacq / Trensacq. Il évoque aussi la volonté du PNRLG de travailler sur l'itinéraire équestre Nord/Sud traversant le PNR. Suite à cette intervention **M BEDAT** propose donc aux membres de la CDESI le vote de l'inscription au PDESI de la boucle PDIPR présentée.

La CDESI vote à l'unanimité l'inscription de la boucle de Pontenx les Forges – Lüe - Labouheyre au PDESI comme ESI de niveau III.

M BEDAT remercie les membres de la CDESI et introduit à présent le dernier point à l'ordre du jour.

POINT N°3 : PERSPECTIVES 2016 :

1) PROJETS D'ITINERANCE PEDESTRE ET EQUESTRE

- **Présentation du projet de création de boucle autour du lac d'Aureilhan.**

➤ *Cyrielle ROCH, responsable adjointe du service randonnée, chargée du Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée Pédestre du Conseil départemental.* Projection d'un diaporama (Diapos 22 et 23)

- **Présentation de l'état d'avancement du projet de sentier pédestre le long de l'Adour.**

➤ *Alexandre TERRADE, chargé de mission au SIMAL.* Projection d'un diaporama (diapos 24 à 32)

2) PROJETS D'ITINERANCE NAUTIQUE

- **Projet Syndicat Intercommunal du Moyen Adour Landais :**

➤ *Présentation du projet d'inscription et de l'état d'avancement de la démarche. Alexandre TERRADE, chargé de mission SIMAL. Projection d'un diaporama (diapos 34 à 42)*

M TERRADE précise qu'une concertation avec les communes concernées doit être programmée début 2016 afin de présenter le projet d'inscription d'un tel itinéraire au PDESI des Landes ainsi que ses enjeux.

M DUROURE signale que le projet semblerait s'arrêter à Mugron car le niveau d'eau ne semble pas assez important pour poursuivre au-delà.

M DUROURE précise aussi qu'il est important, sur de nombreux ouvrages, d'apposer la signalisation adaptée et de retravailler le franchissement de certains d'entre eux notamment si l'objectif est de proposer un itinéraire accessible au grand public et non uniquement au public expert. Il conviendra donc d'être vigilant sur la question du franchissement ou du contournement des ouvrages.

- **Projet de développement du Stand Up Paddle :**

➤ *Présentation par M Philippe COURTESSEYRE, directeur adjoint de la direction de l'Education de la jeunesse et des sports au Département des Landes.*

Dans le cadre de sa politique sports de nature, le Département souhaite en partenariat avec le Comité Régional de surf favoriser le développement de la pratique du Stand Up Paddle. A ce titre et avec la collaboration du Stade Montois deux actions "SUP" sont envisagées:

- La première vise à l'intégration d'une composante « SUP » dans le cadre du Moun Ride 2016. Les contours sont à définir par le Stade Montois en lien avec l'épreuve de canoë-kayak.
- La deuxième vise l'organisation d'une journée d'initiation "SUP" articulée autour d'une partie démonstration en matinée, sur le site du « Lavoir »; et d'une partie initiation proposée l'après-midi sur la base de Ménasse. En complément du public, trois accueils spécifiques pourraient être proposés:
 - Accueil des personnes en situation de handicap en lien avec le SSID (contacts assurés par le CRAS et le Département)
 - Surf Insertion pour le public "ZUS" de l'agglomération (contact assuré par le CRAS auprès de l'association, le lien avec le territoire sera fait en fonction du positionnement de l'association "Surf Insertion")
 - Sport santé, dans le cadre du projet porté par le Stade Montois.

3) PROJET TERRITOIRE «SPORT DE NATURE »

➤ *Introduction par M Philippe COURTESSEYRE, directeur adjoint de l'Education de la jeunesse et des sports.*

Philippe COURTESSEYRE précise que l'approche présentée découle d'une réflexion de terrain la même matrice que celle des espaces sports orientations. Pour l'inscription au PDESI et la valorisation des activités sports de nature il existe aujourd'hui différentes approches :

- Soit une logique de site : Nous inscrivons alors un site et le classons en fonction de la pratique et des critères propres au PDESI (Foncier, Sportif, Touristique, Environnement, Social) à un niveau I, II ou III
- Soit une logique de développement de la pratique sur le Département, cas de la course d'orientation. Pour cette pratique disposant de sites de pratique d'envergure variés (initiation, compétition, perfectionnement) le choix a été d'inscrire chaque site au niveau III dès lors qu'il répond au critère du PDESI, ceci dans le but de favoriser le développement d'un maillage d'Espace Sports Orientation sur le Département.
- Soit une logique de territoire.

La communauté de communes de Mimizan semble être une destination touristique sports de nature propice. En effet, plusieurs études et projets appuient ce positionnement et une réflexion autour de cette thématique a été validée par les collectivités. La réalisation avec succès du Raid XL 2015, les rendus de l'étude GIP Littoral : Aménagement Durable des Stations, l'éligibilité au nouvel appel à projet de la région : Structuration Touristique des territoires Aquitains (plan 2015/2020) et s'appuyant sur le développement de l'offre sports de nature illustrent l'opportunité d'une démarche dédiée.

Il semble donc intéressant de s'appuyer sur ce territoire et de s'engager dans la valorisation de celui-ci au travers de la pratique des sports de nature en s'appuyant sur la politique sportive du Département visant dans un de ces 4 axes de développement à favoriser le développement maîtrisé des sports de nature.

➤ *Philippe COURTESSEYRE laisse la parole à Gérard ERMACORA, responsable du développement touristique à la communauté de commune de Mimizan.*

Gérard ERMACORA précise en effet que 3 pôles de pratiques à structurer, ont été identifiés :

- **La plage de Lespecier** : pour la pratique des activités sports de nature sur le littoral (char à voile, surf,...)
- **Le lac** avec notamment la dynamique sportive engendré par le Cercle Nautique : pour la pratique d'activité nautique sur eau calme (aviron, canoë, Stand up paddle, pirogues...) et le schéma directeur du développement d'activités de pleine nature (ADS)
- **L'aérodrome** : suite à l'étude de positionnement pour la pratique des activités aériennes (cerf-volant, aéromodélisme, parachutisme...)

Au-delà d'une approche par site, qui visera à s'assurer que chacun des 3 pôles répond aux critères du PDESI, l'idée est dans un même temps de travailler la cohérence et la valorisation de ces 3 sites et donc la valorisation du territoire au travers des sports de nature.

Pour ce faire une première réunion de présentation et consultation se déroulera au mois de janvier 2016 avec les communes concernées. Par la suite un travail d'inscription des sites identifiés sera effectué. En parallèle la communauté de communes travaillera à la valorisation et la mise en cohérence des offres sports de nature proposées sur ces 3 sites.

M BEDAT remercie les différents intervenants et invite les participants à poser leurs questions. Aucune question.

M BEDAT clôture la séance.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur de l'Education,
de la jeunesse et des sports

Renaud VAUTHIER